

ENCADREMENT DES GROUPEMENTS D'ARTISANS
ET DES MICRO-ENTREPRISES INFORMELLES DES
COMMUNES TAMBWE - NYAMABUYE et BULINGA.

Rapport de Mission effectuée
du 24 novembre au 12 janvier 1988.

Par Guy KABERA
Conseiller Principal de
la Jeunesse et d'Animation
C/O MLJEUCOOP

Janvier 1988

S O M M A I R E

	Page
1. Avant Propos	2
I. Introduction	4
1.1. Cadre général de l'Etude	4
1.2. Mandat d'étude	7
1.3. Méthodologie	8
II. Le Potentiel artisanal des Communes visitées et le profil des unités de production recensées dans le secteur informel.	12
2.1. Les artisans recensés par Commune et par Corps de métier.	15
2.2. Les effets de l'animation : auto-organisa- tion des artisans et constitution des groupements par corps de métier.	20
2.3. Le Profil des groupements d'artisans constitués et les propositions concrètes de consolidation.	22
2.3.1. Groupements cibles à appuyer	22
2.3.2. Corps de métier à promouvoir	29
III. <u>Conclusion et recommandation</u>	32
3.1. Rôle d'un Centre Communal de promotion artisanale.	32
3.2. Critères de viabilité de ce Centre .	33

AVANT PROPOS

Cette mission d'encadrement des artisans et des micro-entreprises du secteur informel des Communes TAMBWE - NYAMABUYE et BULINGA eut lieu, d'une part, à la demande du Bourgmestre de la Commune TAMBWE. Cette demande était libellée comme suit, dans sa lettre n° 853/04.09.02/4 adressée au Représentant Légal de l'A.S.B.L. KORA en date du 17 novembre 1987 :

"Dans le cadre de l'encadrement des groupements des Corps de métier du Secteur non Structuré de RUHANGO, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous envoyer un technicien et une équipe d'artisans expérimentés qui nous épauleraient dans la structuration et la dynamisation des groupements d'artisans opérant au Centre de RUHANGO.

Ils'agira notamment d'identifier les Corps de métier à promouvoir, analyser les besoins des artisans et inventorier les possibilités locales.

Compte tenu de l'ampleur des problèmes sociologiques auxquels cette équipe se heurterait, il serait souhaitable qu'un membre de la commission technique de notre Commune puisse soutenir ponctuellement cette action à titre de consultant local".

En fait, la demande du Bourgmestre de la Commune TAMBWE est parvenue au niveau de l'A.S.B.L. KORA au moment où celle-ci était entrain d'étudier les possibilités d'envoyer ses animateurs au niveau du Projet Agricole de GITARAMA, pour une mission de sensibilisation des artisans des Communes TAMBWE-NYAMABUYE et BULINGA.

.../...

Au moment où une équipe d'animateur KORA était envoyé en Commune TAMBWE deux autres équipes d'animateurs étaient et sont encore à pied d'oeuvre dans les Communes NYAMABUYE et BULINGA.

Nous tenons à remercier :

- Spécialement Monsieur Philibert RANSONI ainsi que l'équipe d'animateur du Projet BIT d'appui au Secteur non structuré, pour la pertinence de leur action qui frise parfois l'"apostolat";
- L'équipe permanente de Coordination de l'A.S.B.L. KORA, pour son appui constant;
- Enfin, une mention particulière est adressée aux Bourgmestres des Communes TAMBWE, NYAMABUYE et BULINGA ainsi qu'à tous les artisans rencontrés au cours de notre travail de terrain.

Toutefois, quelle que soit la portée de la contribution qui aurait été apportée, nous tenons à souligner que les opinions exprimées dans les pages qui suivent ne concordent pas forcément avec celles de notre mandataire. Nous sommes les responsables des vues y exprimées ainsi que des imperfections que le lecteur pourrait y déceler.

.../...

INTRODUCTION

1.1. Cadre Général de l'Etude

Au courant de ces dernières années, un bon nombre de travaux ont été consacrés au Secteur de l'Artisanat et de la micro-entreprise du secteur dite informel. Ces travaux ont révélé que, quoi que parent pauvre de l'économie technocratique moderne, l'artisanat constitue un phénomène culturel et socio-économique important et dont les planificateurs de nos économies tiennent de plus en plus compte dans l'analyse des processus de développement de nos pays. Des études menées au Rwanda depuis 1977, par le Bureau International du Travail et d'autres organisations tant nationales qu'internationales (A.C.C.T. - E.A.A.) ont montré l'importance de ce secteur qui génère beaucoup d'emploi, produit des biens et fournit de multiples services à la collectivité.

Ces conclusions ont tenté (avec succès) de montrer comment des résultats enregistrés au niveau micro-économique et plus spécialement dans le secteur de la "petite production marchande" peuvent avoir des effets multiplicateurs sur l'économie Rwandaise.

Fort, de ce constat, le BIT et le Gouvernement Rwandais ont mis en place (juin 1981) un projet d'appui au Secteur non structuré. Ce projet ayant effectivement démarré en novembre 1982 avait pour objectif:

.../...

- d'assurer l'accès de groupes d'artisans à certains moyens de production afin d'améliorer leur niveau de productivité, leur niveau d'occupation et leurs revenus;
- déclencher la mise en place de formes d'organisations basées dans la mesure du possible, sur une auto-gestion, une auto-formation et un auto-financement des activités;

Comme objectif spécifique, le Projet devait :

- "Permettre aux entrepreneurs et à leur personnel d'accéder à des formations simples de types gestionnaire ou technique afin d'améliorer le fonctionnement des entreprises et de garantir la stabilité du secteur;
- Permettre aux apprentis d'élargir leur horizon de formation technique en leur offrant la possibilité de participer à des sessions de perfectionnement technique, cela étant particulièrement nécessaire pour les jeunes chômeurs déjà "instruits".
- Favoriser la fabrication d'outils et d'équipements relativement simples pouvant être construits au sein du S.N.S. et destinés aussi bien à l'activité en zone urbaine qu'à l'activité en zone rurale.
- Stimuler le développement de nouveaux produits et l'amélioration des produits existants;
- Assurer la transmission des qualifications appropriées, au sens le plus large du terme, à la technologie utilisée aussi bien qu'à la polyvalence des fonctions du S.N.S.;

.../...

- Développer des incitations par une participation active des intéressés à la réalisation de l'intervention et améliorer la position des entreprises sur le marché par leur auto-renforcement au travers de structures d'entraide, d'association ad hoc aux autres groupements." (1)

Comme le montre les différents rapports d'évaluation de ce projet ainsi que les réalisations physiques visibles soit au niveau du marché de GAKINJIRO ou dans les différents groupements des artisans du secteur urbain de KIGALI, l'on peut affirmer que dans l'ensemble, ce projet a connu un grand retentissement auprès des différents opérateurs économiques du Secteur informel. Les résultats encourageants enregistrés au niveau de KIGALI ont permis à ce projet non seulement d'accroître la surface économique des micro-entreprises de ce Secteur, mais aussi de ramifier ces activités au niveau des Centres secondaires de BUTARE-RUHENGERI-GISENYI.

Grâce à la perspicacité de ses animateurs, le projet a donné naissance à une A.S.B.L. dynamique dénommée "KORA". Cette association rassemblant les groupements d'artisans de la Commune Urbaine de NYARUGENGE, s'est donnée comme objectif : "l'appui aux groupements et fédérations d'artisans (exerçant des métiers dans le secteur de l'artisanat utilitaire) par des activités de formation; appui-conseil; animation; relations publiques; garanties réelles auprès des Banques, représentation ainsi que de toute activité susceptible de permettre la bonne marche et l'expansion de tout groupement d'artisan". (2)

.../...

- (1) PH.RANSONI : Contribution du BIT à la Promotion du SNS Urbain, in Document de synthèse du Séminaire National sur l'Artisanat Kigali sept.87 p.2-3
- (2) J. NTAMAHUNGIRO: KORA :Première association des artisans Rwandais, in Dialogue, n°116, mai-juin 1986 p.68.

C'est à cette première association des artisans Rwandais que le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts a demandé de l'aider à encadrer les artisans des Communes TAMBWE-NYAMABUYE et BULINGA dans le cadre du Projet Agricole de GITARAMA.

Etant donné que dans les milieux ruraux ou péri-urbains la prédominance d'une économie paysane, à faible revenu monétaire provoque la ruée des jeunes vers les milieux urbains, créant ainsi des multiples problèmes socio-économiques (sans-emploi, chômage, délinquance-prostitution etc ...), la mise en place des structures d'accueil et d'encadrement des jeunes par le biais de la filière "artisanat" permettra au niveau de ces Communes, d'apporter une solution heureuse à ces problèmes qui, jusqu'alors semblaient être redhibitoires.

L'expérience de "KORA" en matière d'auto-formation et d'auto-organisation devrait donc au niveau de ces Communes rurales, faire tâche d'huile en incitant les jeunes et les artisans à se mobiliser au sein des structures organiques susceptibles d'assouvir leurs aspirations de base.

1.2. Mandat d'Etude

Le présent document se veut être un modeste apport aux différentes tentatives d'intégration des jeunes et des artisans dans les circuits de production de leurs environnements socio-économiques.

.../...

Comme stipulé à l'article 1 du contrat proposé par le Mandataire, il s'agissait de suggérer au niveau des Communes TAMBWE - NYAMABUYE - BULINGA, une stratégie opérationnelle de mise en place d'une structure d'encadrement du monde artisanal ainsi qu'un modèle d'organisation des artisans conforme (bien entendu) aux idéaux et à la philosophie de l'A.S.B.L.-KORA.

Ici, nous nous devons de préciser que notre action ne consistait pas.-Comme l'aurait peut-être cru l'un des animateurs KORA- à se substituer ni à penser pour les différents opérateurs de ces collectivités locales. Une telle aventure n'aurait pas abouti en 38 jours de travail de terrain. Il ne s'agissait pas non plus de vouloir "faire quelque chose" ni "penser" en lieu et place des artisans. Il fallait plutôt les aider à s'auto-organiser et à se mobiliser de façon qu'ils puissent penser et agir par et pour eux-mêmes

Cette auto-organisation devait donc inciter les artisans à mobiliser leurs ressources propres en vue de penser à travers leurs groupements ou leurs ateliers, des actions concrètes susceptibles de générer leur auto-développement.

1.3. Méthodologie

Notre mission était de type éducatif et non "assistanciel" (1) par le biais de l'"animation conscientisation" et de l'"animation participation".

.../...

(1) Nous empruntons le terme "Assistanciel" à A.MEISTER in "Participation, Animation, Développement, à partir d'une étude rurale en Argentine"; Edition ANTROPOS, 1969 - p.3.

Avant de poursuivre, devons-nous peut-être expliciter ce terme "Animation - Conscientisation afin que nous partagions une acception commune de cette approche.

Par animation - conscientisation nous attendons :

- Un ensemble de méthode et d'actions concertées tendant à sensibiliser une collectivité donnée à la mobiliser et à la faire prendre conscience d'un certain nombre de problèmes; à la rendre responsable et l'aider à assumer cette responsabilité; à l'amener à poser des actions dynamiques tendant à orienter le cours de sa destinée.

C'est donc un processus psycho-pédagogique qui a pour but :

- d'amener les membres d'une collectivité à acquérir une mentalité désirée pour une fin bien déterminée;
- à les aider à s'auto-organiser pour une participation effective aux opérations de mieux être matériel ou moral.
- à transformer cette collectivité sans pourtant la brusquer ni la déraciner.

Dans l'approche d'"animation- participation", l'accent est mis sur l'initiative spontanée et la participation effective des collectivités qui répondent aux sollicitations des intervenants internes ou externes.

C'est donc un processus progressif d'intégration des individus et des collectivités, intégration basée sur des données bien précises, en l'occurrence les besoins réels ressentis par cette collectivité.

Toutefois, pour que cette action d'animation puisse vraiment déboucher sur des résultats concrets, il faut que les efforts propres des individus ou d'une collectivité puissent être sous-tendus par un appui interne ou externe, agissant à partir des groupes déjà fonctionnels dans ce milieu.

Concrètement, au niveau des Communes visitées, cette action s'est déroulée en 2 phases :

a) Au niveau de la Commune TAMBWE

Du 24 novembre au 26 décembre 1987; sensibilisation des artisans et rencontre avec les Autorités Communales et S/Préfecturales, en l'occurrence, le S/Préfet de RUHANGO, le Bourgmestre de TAMBWE, les Encadreurs S/Préfectoraux de la Jeunesse ainsi que celui de l'artisanat.

b) Au niveau des Communes NYAMABUYE et BULINGA

Du 5 au 12 janvier 1988, rencontre avec les Autorités Locales des Communes NYAMABUYE et BULINGA ainsi que (entre autre) les artisans des groupements de Forgerons, Menuisier, Cordonnier, le Responsable du groupe ACOMEGI (Association Coopérative des mécaniciens de GITARAMA).

Comme le montre ce calendrier de travail, l'essentiel de notre travail de terrain, a été mené auprès des artisans de la Commune TAMBWE.

.../...

Au niveau des Communes NYAMABUYE et BULINGA, il s'agissait plutôt d'amener les Autorités Locales à se mettre effectivement à l'écoute des artisans, à les aider à réfléchir sur les actions possibles à programmer en vue de résoudre les problèmes de chômage des jeunes; et à étudier avec les animateurs KORA, affectés sur terrain, comment satisfaire l'un des besoins qui, de tout temps revenait comme un leitmotiv dans les propos des artisans : l'acquisition d'un "espace aéré", à réserver aux activités de type artisanal. C'est sur ce terrain que les artisans de ces Communes pourraient construire eux-même leur Centre Communal de promotion des activités artisanales.

II. Le Potentiel artisanal des Communes visitées et
le profil des unités de Production recensées dans
le Secteur Informel.

Quoi qu'il ne soit pas facile de déterminer le contour exact des activités artisanales identifiées dans ces Communes, une analyse multicausale des caractéristiques de l'"artisanat utilitaire rwandais" permet globalement de distinguer deux types d'artisanat :

- Un artisanat traditionnel de type utilitaire au décoratif pratiqué essentiellement en milieu rural et dont la production varie selon le sexe et les matières d'oeuvre disponibles dans ces milieux. Les artisans pratiquant ces métiers traditionnels travaillent individuellement chez eux et tirent de revenus fort faibles de la pratique de ces métiers.

Ces activités saisonnières d'appoint, pratiquées souvent en dehors des saisons culturelles, remplissent une fonction socio-économique non négligeable dans la mesure où elle procure à une bonne frange de la population rurale, les moyens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins ainsi que des biens et des services répondant à une certaine demande.

Il s'agit, pour mémoire, des activités réalisées par les

- Potiers : ababumba inkono, ibibindi, etc ...
- Vanniers : ababoha ibyibo, intara, uduseke, intango, ibitebo etc ...
- Nattiers : ababoha imisambi, ibirago, imikeka, inyegamo etc ...
- Artisans travaillant le bois : ababaza imbehe, imidaho, inkono z'itabi, imivure etc ...
- Forgeron : abacura amasuka, rasoro, imihoro, etc.

.../...

- Un artisanat moderne pratiqué dans les milieux urbains ou péri-urbains.

Ce type d'artisanat provient de l'introduction au niveau de sa clientèle potentielle, des besoins nouveaux générés d'une part par l'environnement urbain, et d'autre part par l'apport de nouvelles matières d'oeuvre ou des matériaux de récupération.

Il s'agit des corps de métier recensés essentiellement dans les secteurs du bâtiment, de la petite industrie artisanale ainsi que des micro-entreprises offrant divers services à la collectivité.

Cesont à titre de rappel :

- Les soudeurs pratiquant la menuiserie, métallique, (porte, fenêtre, anti-vol etc ...);
- Les ferblantiers produisant les biens et services d'usage divers pour le secteur ménager (arrosoir, bassine, seaux, malle etc ...);
- Les tailleurs;
- Les boulangers et les épiciers;
- Les maçons;
- Les menuisiers pour la production des portes et meubles en bois;
- Les réparateurs de vélo, moto, pneus, montre etc ...;
- Les coiffeurs;
- Les tisserants (dont la formation à RUHANGO commencera avec le mois de février 88).

Devraient aussi être comptées dans cette catégorie, les opérateurs économiques du secteur du petit commerce, notamment les propriétaires :

.../...

- des petites boutiques
- des kiosques
- des stations d'essence
- des bars
- des restaurants etc ...

Bref, tous les métiers à pratique légal ou non légal (1) nécessitant l'occupation d'une main d'oeuvre importante et procurant des revenus substantiels aux individus vivant de ce secteur.

Ainsi donc, dans l'ensemble des Communes visitées nous avons constaté que les activités relevant du secteur de l'artisanat traditionnel sont de type utilitaire et partagent en commun les traits suivants :

- Utilisation d'un outillage simple;
- Prédominance d'une création manuelle d'objet de type utilitaire ou décoratif mais d'une ingéniosité (technique) rudimentaire;
- Technologie simpliste avec une finition modeste;
- Utilisation des matériaux locaux (bois, terre, fer, argile, végétaux);
- Faible rémunération des artisans suite à la faiblesse du capital initial investi.

Les métiers du secteur moderne sont, quant à eux, pratiqués dans les zones urbaines ou peri-urbaines (NYAMIRAMBU, RUHANGO). Ils sont d'introduction récente, nécessitent un apprentissage professionnel (soudure, menuiserie etc ...) et procurent aux artisans des revenus plus importants.

.../...

(1) Par "non légal", nous attendons les petits détaillants et autres marchands ambulants ne disposant pas des documents officiels (registre de commerce, patente etc ...) les autorisant à faire du commerce.

Toutefois, nous serions incomplets si, dans ce secteur dit moderne, mention n'était pas faite d'un artisanat de type artistique en pleine effervescence au niveau des zones urbaines ou péri-urbaines, en l'occurrence dans les Centres urbains de RUHANGO et GITARAMA. Il s'agit des artisans produisant les objets à usage décoratif :

- Cendrier, statuettes en bois sculpté ou en argile
- Travaux de perlage sur fer forgé en provenance des forgerons de BULINGA ou de la forge gouvernementale de NYABISINDU (lance, serpette);
- Confection des petits paniers, des sous-verres, des plateaux et des nattes.

2.1. Les artisans recensés par Commune et par Corps de métier.

L'analyse de l'espace artisanal des Centres de RUHANGO - BULINGA et NYAMABUYE a permis d'identifier globalement les corps de métier à promouvoir.

Voici, au niveau de cette zone d'étude, les artisans recensés ainsi que les différents types de métiers identifiés.

Le tableau qui suit a été conçu sur base d'une enquête préliminaire effectuée depuis octobre 1987 par les animateurs KORA affectés auprès du Projet Agricole de GITARAMA. Au niveau de la Commune TAMBWE, nous sommes partis sur des données recueillies par nous-même (en décembre 87 auprès de 83 artisans) ainsi que sur les données nous fournies par les services S/Préfectoraux de l'Artisanat et de la Jeunesse et des Coopératives.

.../...

Au cours de la phase de collecte des données, nous avons adopté l'"Interview" comme instrument de prise d'information. Nos différents entretiens avec les artisans ont été soumis à la technique d'"Analyse de Contenu", technique qui repose sur la "description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication avec pour but de l'interpréter".

Activités informelles recensées par Commune et par type de métier (Décembre 1987).

Type d'Activité	Effectif par Commune		
	! TAMBWE	! NYAMABUYE	! BULINGA
A. <u>Secteur de la Production</u>	!	!	!
1. <u>Travail de l'argile</u>	!	!	!
- Poterie	! 38	! 30	! 33
- Briqueterie	! 38	! 16	! 2
- Tuilerie	! 75	! 43	! 20
2. <u>Travail du bois</u>	!	!	!
- Menuiserie -	! 38	! 78	! 60
- Fabrication objets divers à partir du bois (sculpture)	! 17	! 24	! 27
- Scieur des planches	! 15	! 3	! 12
3. <u>Travail sur tissu</u>	!	!	!
- Broderie + confection pullover et chôte	! 22	! 14	! 17
- Tailleurs	! 39	! 40	! 31
4. <u>Travail du cuir</u>	!	!	!
- Cordonnerie	! 6	! 10	! 12
- Maroquinerie	! 4	!	! 11
5. <u>Vannerie</u> (utilitaire et décoratif)	! 39	! 31	! 23
6. <u>Travail du fer</u>	!	!	!
- Soudure	! 17	! 3	! 2
- Ferblanterie	! 5	!	!
- Forge : fabrication de l'outillage agricole, serpette, et d'autre objet à usage décoratif.	! 1	! 25	! 29

.../...

Type d'activité	Effectif par Commune		
	! TAMBWE	! NYAMABUYE	! BULINGA
<u>B. Secteur des service</u>	!	!	!
<u>7. Réparateurs</u>	!	!	!
- Pneus	! 4	! -	! 3
- Radio + Montre	! 7	! 14	! 6
- Vélo	! 11	! 18	! 4
- Moto	! 7	! -	! -
- Véhicule (Garage)	! (2 gara- ! ges)	! (pour 2 ga- ! rages)	!
<u>8. Autres</u>	!	!	!
- Coiffeur	! -	! -	! -
- Photographe	! 3 et 1 ! studio	! 2 studio ! photo	!
- Restaurant	! photo	!	!
- Bar	! -	! -	! -
- Epicerie - boulangerie	! 1	! -	! -
- Boucherie	! -	! -	! -
- Petit commerçant	! -	! -	! -
<u>C. Secteur du bâtiment</u>	!	!	!
- Maçon	! 79	! 149	! 99
- Charpentier	! -	! -	! -
- Plombier	! -	! -	! -
- Electricien	! -	! -	! -

.../...

Dans l'ensemble, l'inventaire des activités informelles relevées dans les Communes susdites, a permis d'identifier ± 40 types d'activités artisanales exercées par environ 1550 artisans.

A noter que nous avons préféré laisser à blanc les rubriques pour lesquelles nous n'avions pas une information satisfaisante. Nous espérons qu'une étude ultérieure permettra de compléter ou de réactualiser les données de ce tableau.

Par ailleurs, nous aurions été plus complet si nous avions pu consigner dans ce même tableau une information sur le taux d'investissement ainsi que le niveau du revenu moyen des artisans dans les différents corps de métier et par type d'activité exercée.

A la question de savoir à combien les artisans évaluaient leur revenu mensuel moyen, les réponses nous fournies nous ont apparues peu fiable. Comme le fait d'ailleurs observer BAHIGIKI et MVUYEKURE, nous avons constaté que "les artisans n'aiment pas révéler leurs chiffres d'affaires. Même quand ils le font, on n'est pas assuré que leurs réponses correspondent à la réalité : ils ont tendance à minimiser les revenus et à gonfler les coûts; ainsi qu'à déclarer des bénéfices nets sous-estimés" (1).

.../...

(1) E. BAHIGIKI et Cl. MVUYEKURE, le Profil économique des Micro-entreprises informelles des villes de BUTARE, GISENYI et RUHENGARI. Mars 87, p.84.

2.2. Les effets de l'animation : auto-organisation des artisans et constitution des groupements par Corps de métier.

L'action de sensibilisation menée à partir du 24/11/1987 dans les Communes a permis aux artisans de notre zone d'étude de prendre conscience des problèmes réels qu'ils rencontraient dans leurs milieux socio-professionnels.

Cette action participative, avons-nous constaté, aura permis à un grand nombre d'artisans de sortir de leur torpeur et d'adopter une attitude positive malgré les multiples défis qu'ils devaient affronter.

Par exemple, au niveau de la Commune TAMBWE on faisant une "analyse de contenu" des différents propos échangés avec les artisans du Centre de RUHANGO le vendredi 11.12.1987, à la question de savoir comment ces artisans percevaient le thème de travailler en association, nous avons relevé les réponses suivantes :

- "Gukorera mu Kigo gihuriwemo n'abandi banyamyuga banyuranye muri pariseri imwe (1).
- Gukorera hamwe n'abandi banyamyuga bakora akazi kamwe basangiye ibikoresho rusange by'akazi (2)
- Gukorera mu Kigo kimwe gihuriwemo n'amashyirahamwe y'abanyamyuga (3).
- Gukorera mu ishyirahamwe ry'abanyamyuga bahuje umwuga, kandi basangiye ibikoresho rusange by'akazi.

.../...

- Gukorera hamwe mu Kigo kimwe, duhuriye umutungo hamwe, tukagabana inyungu (Koperative)

Dans l'ensemble, les opinions des artisans sur ce thème étaient centrées autour des points suivants :

- Travailler dans un même hangar ou plusieurs parcelles commerciales gérées par une association de tous les artisans de leur circonscription.
- Travailler en association avec les autres artisans du même corps de métier en utilisant les mêmes équipements collectifs de production (ex : machine combinée de menuiserie, compresseur etc ...) mais chacun produisant individuellement dans son atelier.
- Travailler ensemble dans un groupement à caractère coopératif.

A la question de savoir quels étaient les avantages à tirer d'un statut associatif, les artisans ont fourni les réponses suivantes :

- "Guhugurirwa hamwe; Accès facile à la formation
- Kworoherezwa mu iguza n'igurizwa : Accès facile au crédit.
- Kuzigama amafaranga menshi kubera kudatanga amafaranga menshi kubukode bw'inzu yakorerwagamo :
Accroissement de l'épargne individuelle résultant de l'utilisation en commun d'un hangar-atelier.

.../...

- Uguriya hamwe ibikoresho bvanombwa by'akazi.
Acquisition facile des matières d'oeuvre.
- Guterana inkunga ishire bahuriye ku bibazo rusange by'akazi : Entraide mutuelle et mise en place d'un cadre institutionnel susceptible de défendre leurs intérêts professionnels.

Notre action de sensibilisation a donc permis à certains groupes d'artisans d'envisager les possibilités de se mobiliser en "Société de subsistance" en vue d'acquies quelques avantages socio-économiques auxquels ils n'auraient pu accéder individuellement.

2.3. Le Profil des groupements d'artisans constitués et les propositions concrètes de consolidation.

Au terme de la phase de travail sur terrain, il a été possible d'identifier à travers les trois Communes visitées, quelques groupements dynamiques à appuyer ainsi que lesquels des métiers nouveaux à promouvoir.

2.3.1. Groupements cibles à appuyer

Nous considérons que, dans un premier temps et à notre niveau, les groupements cibles qui méritent un appui (formation, crédit ...) seraient les suivants:

Pour la Commune TA' BUE

- Ferrailleurs (ferblantiers)
- Soudeurs (menuiserie métallique)

Pour la Commune BULINGA

- Forgerons
- Cordonnier (relance CAPACHABU)
- menuisier

.../...

Pour la Commune NYAI ABUYE

- Tailleurs
- Forgerons
- Cordonnier (regroupement et formation)

a) Les Ferblantiers

C'est une activité d'introduction récente au niveau de notre zone d'étude. Ce métier a été identifié uniquement au Centre de RUHANGO.

Il regroupe 5 jeunes sourds, rassemblés dans un groupement dénommé "Forge Technique des Sourds de RUHANGO".

Les artisans ont pu démarrer leurs activités de production grâce à un petit prêt (30.000 FRW) leur octroyé par l'un des animateurs KOFA (en date du 4/12/1987).

Type de Production

Actuellement la production est centrée autour des articles suivants :

- Seaux
- Bassins
- Arroisoirs
- Malles

Dans la phase de démarrage, la production est faite en fonction des besoins du marché local.

Matériel technique (outillage et équipement)

Etant donné la proportion du capital initial investi, ce groupement n'a pas pu encore se doter d'un outillage technique ainsi que d'un équipement de production suffisamment performant.

.../...

Actuellement il dispose d'un outillage suivant :

- Une enclume pour ferrailleur
- Un marteau pour ajusteur
- Un buret
- Une pince à monter pour le formage et le rivetage

Leur production pourrait être facilitée par l'acquisition :

- D'un établi pour ajusteur
- Un petit poste à soude ou un fer à souder
- Un pointeau
- Une ponceuse
- Une foreuse

Matière d'oeuvre

L'essentiel de la matière première ainsi que des intrants nécessaires pour la production proviennent presque en totalité de KIGALI (TOLLIRWA-RVANDA MOTOR).

Les tôles planes ou ondulées achetées à la TOLLIRWA permettent la réalisation d'articles de bonne qualité mais présentent l'inconvénient d'être trop chers.

Pour contourner cet handicap, les artisans sont parfois obligés d'avoir recours à une matière d'oeuvre de récupération achetée à un coût accessible auprès de RVANDA MOTOR ou à GAKINJIRO.

Toutefois, pour certains articles, en l'occurrence les malles ou les arrosoirs, ces tôles de récupération ne permettent pas la fabrication des produits de bonne qualité; ce qui pourrait, à la longue, entraîner la perte de la confiance et la non satisfaction des clients parfois trop exigeants.

.../...

Commercialisation

Les produits manufacturés sont directement écoulés sur le marché local. Le taux de vente le plus important est réalisé les jours de marché.

Bien que l'on ne dispose pas encore des données précises sur ce groupement à peine né, on peut dire en général que la commercialisation est handicapée par le faible pouvoir d'achat de la clientèle rurale surtout en dehors de la période de vente du café.

Toutefois, compte tenu des perspectives offertes par le Projet Agricole de GITARAMA, il y a lieu de prévoir un accroissement important de la demande des arrosoirs à condition que les exigences suivantes soient satisfaites :

- Amélioration de la qualité des produits manufacturés
- Régularité de l'offre sur le marché afin de pouvoir honorer, en temps voulu, la commande des clients.
- Présentation d'un produit intéressant, utile et fonctionnel.

Ainsi, afin de permettre aux artisans de ce corps de métier de satisfaire pleinement les besoins du marché, une formation technique s'avère nécessaire afin que ces artisans parviennent à produire des articles répondant aux critères suivants :

- un produit nouveau et original
- un produit beau et intéressant
- un produit utile et fonctionnel

b) Les Soudeurs (menuiserie métallique)

C'est une activité à placer dans le corps des métiers dit "du Secteur moderne". Au niveau des Communes susdites,

.../...

elle est pratiquée essentiellement dans les zones urbaines ou péri-urbaines, là où les artisans peuvent disposer facilement de l'énergie électrique.

Par ailleurs, elle a pu prendre rapidement de l'essor, grâce à la relative prospérité enregistrée dans le secteur du bâtiment.

La demande toujours accrue des matériaux de construction (chassis métallique, porte et fenêtre à grillage etc...) a favorisé la création d'atelier de soudure au sein desquels les groupes de 4 à 6 artisans opèrent dans le secteur de la menuiserie métallique.

Actuellement, cette activité est en pleine croissance au niveau du Centre de RUHANGO : 2 groupements de 5 à 7 artisans sont en formation. Le revenu mensuel moyen de ces artisans varie entre 10 et 15 mille francs rwandais par mois.

Type de production

Les soudeurs produisent une gamme variée d'articles suscités par les besoins du secteur du bâtiment :

- porte et fenêtre métallique
- grillage et anti-vol
- mobilier métallique etc ...

Matériel technique et équipement

Les équipements de base pour le bon fonctionnement d'un atelier de soudure exigent un investissement initial important. Comme le fait observer E. BAHIGIKI, ce coût relativement prohibitif des machines-outils nécessaire pour la production, oblige les artisans à recourir à la location (1)

.../...

(1) E. BAHIGIKI et Cl. MVUYEKURE, op. cit, page II.

Cet équipement comprend :

- Poste à souder
- Ponceuse
- Plieuse
- Foreuse
- Etau
- Outillage divers (baguette) etc ...

La matière d'oeuvre pour l'approvisionnement des ateliers provient également des quincailleries de KIGALI. Il s'agit des tôles planes, des profilés bouteilles, des tubes etc ... ainsi que toute une gamme de feraille nécessaire pour la production des meubles ou des châssis métalliques (fer à béton, fer cornière ...).

Formation Professionnelle

La plupart des artisans de ce secteur ont terminé au moins le CERAR ou le CERAI. L'apprentissage du métier se fait sur le tas, dans les ateliers, à compter de la période d'embauche.

Toutefois, dans le souci de pouvoir élargir leur gamme de production, une formation technique accélérée s'avère nécessaire afin d'aider ces artisans à produire de nouveaux prototypes à usage diversifié, en l'occurrence, les brouettes, les charettes ou les chariots etc ...

c) Les Forgerons

Il s'agit d'une activité relativement dynamique à BULINGA. Les forgerons de la Commune BULINGA produisent des articles utilitaires fort variées, d'une solidité certaine mais parfois d'une finition grotesque.

.../...

L'essentiel de leur production pourrait être sériée comme suit :

- hache
- serpette
- flèche (à usage décoratif)
- pic (à une tête)
- trident
- faucille
- broche.

Ce matériel à usage domestique est directement écoulé sur le marché local ou alors vendu aux corporteurs qui vont l'exposer sur les marchés de GITARAMA ou de RUHANGO.

Toutefois, ces artisans se heurtent à un problème d'écoulement de toute leur production. Au cours de notre visite à BULINGA, les forgerons nous ont montré un énorme stock (\pm 300 pic) de matériel agricole en attente d'un éventuel client.

Outillage et équipement

Les forgerons de BULINGA disposent d'un équipement rudimentaire (mais fonctionnel). Comprenant :

- un soufflet (traditionnel)
- un marteau
- une enclume

Pour les besoins de la production, ils utilisent une matière d'oeuvre de récupération composé essentiellement des vieilles houes, des pics et surtout des vieux ressorts récupérés sur les véhicules envoyés à la casse. (camion, camionnettes).

.../...

Un appui en équipement et en formation technique s'avère nécessaire afin d'aider ces forgerons à assurer la production du matériel agricole aux agriculteurs de la zone du projet agricole de GITARAMA.

2.3.2. Corps de métier à promouvoir

a) Cordonnerie-maroquinerie

Au niveau de notre zone d'étude, nous avons constaté que les activités de cordonnerie et de maroquinerie tournent au ralenti. Il n'existe pratiquement pas d'atelier de production capable de satisfaire les besoins du marché en matière de chaussures ou de maroquinerie.

Pour les importantes réparations de chaussures, les gens de RUHANGO ou de NYAMABUYE sont obligés d'aller à GATAGARA ou à NYANZA.

Pourtant, au niveau de BULINGA, il existait un atelier (GAFACHABU) de cordonnerie doté d'un équipement et d'un outillage performant susceptible de permettre une bonne production de divers articles en cuir, à savoir :

- sandale et batouche
- sac à main
- ceinture
- chaussures
- etc.

Le cuir ainsi que la bijouterie nécessaire (boucles, rivets, lacets, œuillets, fermeture, formoir etc ...) proviennent essentiellement de la SODEPARAL.

.../...

Pour redynamiser cette activité capable de procurer beaucoup de revenus aux artisans du secteur du cuir, une formation technique en maroquinerie et en cordonnerie serait souhaitable à organiser au niveau de NYAFABUYE et BULINGA.

b) Les tisserands

Il s'agit également d'une activité d'introduction récente non seulement au niveau de notre zone d'étude, mais aussi à travers tous le pays.

Un essai de vulgarisation tenté au courant de la 2e quinzaine du mois de décembre 87 au Centre de RUHANGO a connu un grand succès auprès des jeunes et des adultes de tous les milieux socio-professionnels.

A cet effet, l'apprentissage et l'initiation (d'une vingtaine de jeunes lauréats du CERAI) à l'utilisation des métiers à tisser aurait pu commencer au courant de la première quinzaine du mois de février 1988. Cette formation devrait être dispensée par 2 Tanzaniens contactés en novembre 87 par l'un des animateurs KORA.

Type de production

Dans un premier temps, la formation devrait déboucher sur la confection :

- de lit
- de couvre-lit
- de nappe de table
- de serviette de table

.../...

Approvisionnement en matière d'oeuvre

La matière d'oeuvre serait essentiellement constituée de peigne et de fil à coton à importer si possible de TANZANIE ou de l'INDE.

Afin de permettre une diversification des modèles, les jeunes en apprentissage seraient progressivement initiés à la technique de la teinture.

III. Conclusions et recommandations

L'apport de l'artisanat utilitaire dans le processus de développement socio-économique de notre pays n'est plus à démontrer. Le diagnostic établi dans les pages précédentes sur les différents corps de métier identifiées dans notre zone d'étude milite en faveur de la mise en place d'une structure intégrée d'encadrement des artisans, structure ayant pour rôle d'épauler les artisans au niveau de la formation, de la production et de la commercialisation.

Cette structure devrait intervenir à 2 niveaux :

- Au niveau communal, ce serait un atelier multifonctionnel présentant la configuration d'un centre communal de promotion des activités artisanales.
- Au niveau régional ou préfectoral, il s'agira de consolider les actions de ces Centres communaux de façon à constituer au niveau régional une sorte de centrale des services et d'appui à l'artisanat.

3.1. Rôle d'un Centre communal de promotion artisanale

L'intégration des artisans dans les circuits de leur environnement social - avons-nous souligné supra - ne serait possible sans une mise en place d'une structure d'encadrement capable de favoriser leur auto-organisation tout en augmentant leur production.

Comme l'a souligné le Rapporteur du Séminaire de BAFOUSSAM (CAMEROUN) organisé par l'A.C.C.T. du 15 au 23 août 1981 (1), cette structure ne peut être fonctionnelle que si elle joue le rôle :

.../...
(1) A.C.C.T., Séminaire sur la vocation des Centres de Promotion Artisanale, BAFOUSSAM, CAMEROUN du 15 au 23 août 1981 (p.1)

- "d'un laboratoire de recherches appliquées et de vulgarisation des techniques et des produits pour le développement de l'artisanat;
- un secteur privilégié de développement dont les effets d'entraînement économiques et sociaux peuvent être considérables, à condition d'être progressivement bien déterminés et réalisés dans le temps et l'espace;
- Une source de prestation, d'assistance technique et financière pour l'accroissement notable, qualitatif de la production artisanale répondant aux besoins des consommateurs internes et externes".

Ce Centre devrait donc être un instrument d'organisation et de promotion de la production artisanale.

3.2. Critères de viabilité de ces Centres

Au niveau local, la création de ce Centre ne peut être envisagé que si les préalables suivants sont réunis :

- Existence d'une volonté ferme des autorités communales et des artisans pour assurer la promotion des activités artisanales;
- Mobilisation, à tous les niveaux, des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour la viabilité de ces Centres.
- Mise à la disposition des artisans d'un Centre aéré, ou d'un site favorable au développement des activités artisanales.

Pour qu'il soit fonctionnel, ce site doit être capable :

- d'attirer un nombre suffisant d'artisan;

.../...

- susciter et canaliser l'affluence des matières premières et d'autres matières d'oeuvre nécessaire à la production artisanale;
- pouvoir abriter une infrastructure appropriée à l'exercice des activités du secteur informel.

A cet effet, nous recommandons :

1. Qu'au niveau local, les autorités communales puissent étudier les possibilités d'octroyer aux artisans, des sites favorables à la promotion, et à l'exercice des activités artisanales.
2. Au niveau des services centraux chargés de l'encadrement de ce secteur, nous suggérons que dans les limites de leur possibilité budgétaire, un effort soit consenti afin de mettre à la disposition des Communes, un personnel compétent et doté des moyens matériel et financier susceptible de les aider à jouer pleinement leur rôle auprès des opérateurs du secteur informel.
3. Au niveau régional (préfectoral) il faudrait instaurer une large concertation entre les différents intervenants (artisans, services publics, O.N.G. etc) afin de mettre en place une centrale des services et d'appui à l'artisanat, ou alors consolider les structures existantes appelées à jouer le même rôle.

A titre indicatif, cette centrale s'occuperait entre autre :

- de l'organisation des circuits de collecte et de distribution à des prix compétitifs des matières premières et d'autres intrants dont les artisans ont besoin pour la production.

.../...

- Faciliter la commercialisation de la production artisanale : en aménageant des vitrines, des kiosques ou tout autre "espace aéré" nécessaire à la production ou stockage à la distribution ou la consommation de la production artisanale.

Au niveau de la promotion, elle veillerait à :

- la formation technique et à l'encadrement des artisans individuels ou groupés;
- l'assistance juridique aux groupements d'artisan;
- l'assistance financière et crédit aux artisans individuels ou groupés.